

Les Bois, le 19 septembre 2023

Avis officiel N° 6/2023

**BOURSES CANTONALES
POUR L'ANNÉE DE FORMATION 2023-2024**

INFORMATIONS CONCERNANT LES SUBSIDES DE FORMATION

Vous suivez actuellement une formation de niveau secondaire II (filiale de transition, apprentissage AFP ou CFC, école de commerce, école de culture générale, école des métiers, lycée, etc.) ou vous avez entrepris des études de niveau tertiaire (ES, université, EPF, HES, HEP, brevet fédéral, diplôme fédéral) ou, enfin, vous souhaitez partir prochainement en stage linguistique. Vous avez la possibilité d'obtenir des subsides de formation de la part de la République et Canton du Jura (bourse et/ou contribution cantonale aux frais de formation).

Tous les renseignements utiles concernant les conditions d'octroi et la procédure pour remplir les formulaires pour l'année de formation 2023-2024 sont disponibles à l'adresse suivante :

www.jura.ch/bourses

guichetvirtuel
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Les demandes doivent être déposées à partir du 1^{er} août 2023 via les formulaires en ligne sur le guichet virtuel de la République et Canton du Jura, onglet Formation/Enseignement, accessible en créant un compte personnel.

Les demandes doivent être déposées au plus tard :

- **le 31 janvier 2024** pour les formations débutant entre août et novembre 2023 ;
- **le 30 avril 2024** pour les formations débutant en janvier ou février 2024 ;
- **le dernier jour du stage** pour les **stages linguistiques**.

Pour les dossiers déposés hors-délai, le subside est dû uniquement pour la durée de formation restante jusqu'à la fin de l'année scolaire.

La Section des bourses se tient volontiers à votre disposition pour tout conseil ou complément d'informations par courriel à l'adresse bourses@jura.ch ou par téléphone au **032 420 54 40** du **lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h et le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h**.

Nous vous souhaitons plein succès dans votre formation !

**BOURSES COMMUNALES
POUR L'ANNÉE DE FORMATION 2023-2024**

Les décisions de la Section des bourses ne sont plus communiquées à la Commune. Dès lors, afin de pouvoir bénéficier des bourses communales, il appartient à la personne requérante de **fournir directement la décision cantonale à la Commune** (fardeau de la preuve) **dans le délai de 30 jours** qui suit la date de la décision du Canton.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2023-2024 PRO SENECTUTE

Le programme d'activités Pro Senectute 2023-2024 est à disposition des personnes intéressées au Secrétariat communal. Un envoi à domicile peut être demandé en nous appelant au 032/961.12.37 ou en nous écrivant un mail à l'adresse marlyse.jobin@lesbois.ch ; c'est avec plaisir que nous enverrons le programme aux habitants qui le désirent.



NOUVEAU : RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU PAR E-MAIL POUR LES PROPRIÉTAIRES

Lors du dernier relevé des compteurs d'eau, chaque propriétaire avait reçu une feuille blanche ou bleue afin de relever le(s) compteur(s) d'eau.

Il avait été demandé de nous communiquer une adresse e-mail afin que celle-ci puisse être enregistrée dans notre système informatique pour permettre la transmission électronique.

Nous remercions toutes les personnes ayant déjà répondu favorablement et encourageons les propriétaires souhaitant encore y prendre part à nous retourner le bulletin ci-dessous ou à nous envoyer un e-mail directement à l'adresse : elodie.bruat@lesbois.ch d'ici au 15 octobre 2023.

✂-----

Propriétaire(s) souhaitant relever le(s) compteur(s) d'eau par e-mail :

Nom : Prénom :

Adresse e-mail :



ENGAGEMENTS – APPRENTI(E)S

Le Conseil communal a le plaisir de vous informer que le 1^{er} août 2023, Madame **Camille Bouverat** a été engagée comme pré-apprentie et Monsieur **Luca Boillat** comme apprenti ASE à la crèche Croque-Pomme. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue et beaucoup de plaisir et d'épanouissement durant leur formation.



Camille Bouverat



Luca Boillat

VENTE DE POMMES, DE POIRES, DE JUS DE POMMES ET DE POMMES DE TERRE À PRIX RÉDUIT

Cette année encore, la maison des Vergers d'Ajoie a le plaisir de vous offrir ses pommes et ses poires d'encavage, ses pommes de terre, ainsi que du jus de pommes. Il s'agit d'une marchandise de qualité, à prix réduit.

- **Pommes** Gala, Boscop, Jonagold, Golden, Pinova, Topaz, Idared et Braeburn proposées au prix de Fr. 22.00 par carton de 10 kilos
- **Poires** Conférence proposées par sac de 5 kilos au prix de Fr. 13.00 ou par carton de 10 kilos au prix de Fr. 26.00
- **Jus de pommes** frais du pressoir pasteurisé 100 % naturel proposé au prix de Fr. 23.00 le Bag-in-box de 10 litres
- **Pommes de terre** Victoria, Charlotte, Désirée proposées au prix de Fr. 23.00 le sac de 25 kilos

Les commandes sont à adresser au bureau communal au moyen du bulletin de commande ci-dessous ou par mail à marlyse.jobin@lesbois.ch ou sur le site internet www.lesbois.ch jusqu'au 2 octobre 2023, ultime délai. Les commandes tardives ne seront pas prises en considération. La distribution des produits aura lieu le mardi 31 octobre 2023 ; nous vous communiquerons l'heure en temps utile.

La commune n'est pas responsable de la qualité des denrées. En cas de réclamation, il vous appartiendra de prendre contact avec le producteur.

Bulletin de commande

Pommes	Nombre de carton(s) de 10 kg	Poires	Nombre de sac(s) de 5 kg	Nombre de carton(s) de 10 kg	Jus de pommes	Nombre	Pommes de terre	Nombre de sac(s) de 25 kg
Gala		Conférence			Bag-in-box		Victoria	
Boscop							Charlotte	
Jonagold							Désirée	
Golden								
Pinova								
Topaz								
Idared								
Braeburn								

Nom et prénom :



Signature :